

Publié le 31 mai 2024

A Caux Seine agglomération, la décarbonation avance à grands pas

Situé entre Le Havre et Rouen, Caux Seine aggro, un territoire de 50 communes et de près de 80 000 habitants, porte un projet ambitieux en matière de développement économique et industriel. La communauté d'agglomération a créé la Société publique locale Caux Seine développement dans cette optique : assurer la transition écologique et énergétique de son territoire fortement industrialisé. Jean-Marc Vasse, Président de Caux Seine développement et Maire de Terres-de-Caux, explique les grands axes de cette stratégie vers une économie décarbonée.



« Chaque territoire a ses particularités. Le nôtre est multipolaire avec une zone industrielle notamment pétrochimique. 36 % du PIB local est industriel contre 12 % à l'échelle nationale. Et la moitié de ces industries se trouve sur la chaîne carbonée », assure **Jean-Marc Vasse**. « Notre chance est de succéder à des élus qui ont eu le sens de l'anticipation, poursuit-il. Par exemple, ils ont construit dès les années 70 une usine de production d'eau industrielle, non pas pour la rendre potable mais pour des usages de process industriel. Notre objectif depuis plusieurs années consiste à orienter notre tissu industriel vers un nouvel écosystème économique relevant de la chimie fine, du recyclage du plastique, de la production de bioplastique. Exxon, de son côté, assure déjà la production de polymères à partir d'anciens plastiques. Cette nouvelle approche permet d'envisager une économie de bascule. Mais ce sont des investissements lourds et **nos prospects comptent investir de l'ordre de 2,5 Md€, avec le concours des soutiens publics** ».

« Nous sommes dans le concret, souligne le Président de **Caux Seine développement**, nous allons accueillir de nouvelles usines grâce aux réserves foncières constituées au fil des années. C'est le sens du projet Eastman, pour la création d'une usine de recyclage moléculaire des déchets plastiques, dont l'implantation est prévue sur la zone industrielle, à Saint-Jean-de-Folleville. C'est le cas aussi **la production de bioplastique avec l'entreprise belge Futerro qui a annoncé son implantation** ». Il faut ainsi pouvoir se projeter concrètement vers l'avenir.

« Nous avons, par ailleurs, favorisé de nouvelles filières adjacentes autour de l'industrie du médicament, y compris en logistique. Notre mission consiste à **accompagner la transition de cette économie endogène** en attirant les entreprises sur notre territoire mais aussi de préparer localement les emplois nécessaires. Pour cela, nous avons la chance de disposer au sein de la SPL d'un second établissement : la Maison des compétences qui accompagne le recrutement des services Ressources humaines des entreprises. Elle est adossée à notre Maison des entreprises. Il n'y a plus de développement économique réussi sans l'accompagnement au recrutement ».

Le choix stratégique de la Spl

Le choix juridique à la création de la Spl Caux Seine développement, pour le compte de la communauté d'agglomération Caux Seine aggro, a été tout autant stratégique : « **Précédemment, l'agence était gérée sous un statut associatif**, rappelle Jean-Marc Vasse. **Cela présentait beaucoup de souplesses, trop peut-être**. En 2017, les collectivités du territoire ont décidé d'unir leurs efforts pour créer une Société publique locale et de participer à son capital. Celui-ci est composé principalement d'actions que détient la communauté d'agglomération et, à titre complémentaire, d'actions détenues par les principales communes du territoire. Une Spl, c'est une société en recherche d'efficacité et disposant d'une culture d'entreprise. Nos collaborateurs sont des médiateurs avec le monde économique, entre les entreprises et la sphère publique. Nous travaillons aussi en lien étroit avec l'agence de développement économique de Normandie qui est notre premier partenaire ». Le président salue les efforts entrepris par les entreprises en matière de décarbonation. « Plusieurs d'entre elles font d'ailleurs partie des 50 principales entreprises récemment invitées à l'Elysée pour présenter leur feuille de route autour de la décarbonation de leurs activités. Nous avons en face de nous des entreprises qui sont totalement en responsabilité sur ces enjeux, bien loin, peut-être, de ce qu'imagine l'opinion publique. Lorsqu'on se penche sur l'évaluation du plan Climat-air-énergie, les objectifs assignés aux entreprises sont davantage atteints que ceux fixés aux ménages ».

Innovation et certification

L'enseignement supérieur et la recherche ? « C'est **un point faible du territoire que nous compensons par la mise en œuvre de partenariats avec les écoles d'ingénieurs** pour permettre des parcours d'enseignement supérieur, en adéquation avec les besoins de nos industries. Nous avons aussi l'ambition de créer un pôle d'innovation autour de la chaîne du plastique recyclé. Innovation et certification sont devenus nos deux enjeux prioritaires dans la construction de notre écosystème d'économie circulaire ».

L'économie circulaire en œuvre sur Caux Seine aggro intéresse beaucoup les scientifiques européens qui planchent sur les futures missions d'exploration spatiale : « Récemment, nous avons reçu le **comité Mélissa**, un consortium créé par et avec l'Agence spatiale européenne, pendant trois jours. Sa mission consiste à s'inspirer des grands principes de l'économie circulaire pour préparer les vols habités de plus de 1 000 jours dans l'espace, notamment vers Mars. Nous sommes fiers d'être partie prenante de leurs travaux. Le Comité Melissa a tenu son séminaire sur notre territoire, ses membres ont rencontré des représentants de laboratoires et d'entreprises venus de toute la Normandie. Les scientifiques ont aussi fait œuvre de vulgarisation auprès des jeunes, en collège, en lycée et en CFA, ainsi qu'auprès des habitants à la faveur d'une réunion publique qui s'est tenue à la Rotonde, à Terres-de-Caux. Ce sont ainsi trois grands événements sur la même semaine, sur un même thème essentiel pour la vie humaine sur Terre comme dans l'espace. » Et Jean-Marc Vasse d'estimer : « On peut raisonnablement penser que de nouveaux projets pour les entreprises et des innovations vont émerger dans les mois à venir ».